

Décision relative à une demande de changement de dénomination d'un produit phytopharmaceutique

Vu les dispositions du règlement (CE) N° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

*Vu la demande de changement du nom commercial du produit phytopharmaceutique **SOLAR 360***

de la société INDUSTRIAS AFRASA S.A.
enregistrée sous le n°2020-1099

Le changement de dénomination du produit référencé ci-après **est accordé** en France.

Informations générales sur le produit

Nom du produit	
	Nouvelle dénomination SOLAR 360
	Ancienne dénomination SATELITE
Type de produit	Générique
Titulaire	INDUSTRIAS AFRASA S.A. Ciudad de Sevilla, 53Pol. ind. Fuente del Jarro 46988 Paterna – Valencia Espagne
Formulation	Liquide (LI)
Contenant	360 g/L - glyphosate sel d'isopropylamine
Numéro d'intrant	2100292
Numéro d'AMM	2100186
Fonction	Herbicide
Gamme d'usage	Professionnel

L'échéance de validité de la présente décision correspond à celle de l'autorisation du produit.

La présente décision peut être retirée ou modifiée avant cette échéance si des éléments le justifient.

A Maisons-Alfort, le 27/04/2020

Pour le directeur général et par délégation,
La directrice des autorisations de mise sur le marché



Marie-Christine de GUENIN